



# **ETATS FINANCIERS 2019**

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

---

## **Association NORMANDIE AEROSPACE**

745 Avenue de l'Université  
76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY



## Sommaire

<b>1. Comptes annuels</b>	<b>1</b>
Rapport de présentation des comptes annuels	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de Résultat	6
Annexe	7
<i>Règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Notes sur le bilan</i>	10
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	17
<i>Autres informations</i>	19
<b>2. Détail des comptes</b>	<b>21</b>
Bilan détaillé	23
Compte de résultat détaillé	26
<b>3. Autres informations</b>	<b>29</b>
Liste simplifiée des immobilisations	31
Liste des acquisitions	33
Etat prévisionnel économ. sur 5 ans	34
<b>4. Liasse fiscale</b>	<b>37</b>





## Comptes annuels



## Rapport de présentation des comptes annuels

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association NORMANDIE AEROSPACE relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 16 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en Euros
Total bilan	1 200 752
Total des ressources	2 069 781
<b>Résultat net comptable (Excédent)</b>	<b>417</b>

Fait à Mont Saint Aignan,  
Le 04 juin 2020



**Franck DUCLOS**  
Expert-Comptable

## Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	586	586		
Immobilisations corporelles	51 969	38 863	13 107	14 866
Immobilisations financières	701		701	701
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>53 256</b>	<b>39 448</b>	<b>13 808</b>	<b>15 567</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	69 390	4 783	64 607	255 890
Autres	594 622	57 950	536 672	1 304 500
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (autres que caisse)	561 855		561 855	775 352
Caisse	15		15	15
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 225 881</b>	<b>62 733</b>	<b>1 163 148</b>	<b>2 335 756</b>
<b>REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	23 796		23 796	144 598
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
<b>TOTAL REGULARISATION</b>	<b>23 796</b>		<b>23 796</b>	<b>144 598</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 302 933</b>	<b>102 181</b>	<b>1 200 752</b>	<b>2 495 921</b>

Legs nets à réaliser :  
 acceptés par les organes statutairements compétents  
 autorisés par l'organisme de tutelle  
 Dons en nature restant à vendre :

## Bilan passif

	au 31/12/2019	au 31/12/2018
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	7 116	7 116
Ecart de réévaluation		
Réserves	103 464	92 752
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>417</b>	<b>10 713</b>
Report à nouveau		
<b>SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE</b>	<b>110 997</b>	<b>110 580</b>
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>110 997</b>	<b>110 580</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>10 048</b>	<b>6 665</b>
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>16 188</b>	<b>16 188</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	234 788	182 292
Autres	178 999	194 916
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>397 599</b>	<b>361 019</b>
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>649 732</b>	<b>1 985 281</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 200 752</b>	<b>2 495 921</b>

(1) Dont à plus d'un an (a)	
Dont à moins d'un an (a)	1 063 519
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

## Compte de Résultat

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (hors taxes)</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	1 104 959	607 580
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	964 822	800 308
Cotisations		
Autres produits	301 048	176 521
<b>TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 370 829</b>	<b>1 584 409</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (hors taxes)</b>		
Achats de marchandises		
Variation des stocks (marchandises)		
Achats d'approvisionnements		
Variation des stocks (approvisionnements)		
Autres charges externes	1 947 215	1 282 000
Impôts, taxes et versements assimilés	6 520	4 578
Rémunérations du personnel	248 937	202 169
Charges sociales	100 965	74 785
Dotations aux amortissements	67 978	8 544
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	1 132	2 866
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 372 747</b>	<b>1 574 943</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 919</b>	<b>9 466</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>3 169</b>	<b>2 663</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		<b>187</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>56</b>	
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	<b>778</b>	<b>1 603</b>
<b>REPORT DE RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>		
<b>ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>		
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>417</b>	<b>10 713</b>

## Annexe

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : NORMANDIE AEROSPACE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 1 200 752 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 417 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Par application du principe d'indépendance des exercices, les charges et les produits certains dans leur principe et dans leur montant sont rattachés au présent exercice, éventuellement par la comptabilisation d'une charge à payer, ou un produit à recevoir. Sauf exception, et par simplification, la TVA sur ces provisions enregistrées à la date de clôture n'est pas comptabilisée. Ce mode de comptabilisation des provisions est sans incidence sur le compte de résultat de l'exercice, et présente sur les comptes de bilan une incidence non significative.

Rémunérations des cadres dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, il est précisé que l'association n'a comptabilisé aucune charge de salaire correspondant à la rémunération de cadres dirigeants.

Situation fiscale de l'association :

L'association est assujettie aux impôts commerciaux pour l'ensemble de son activité.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention particulière, les montants sont exprimés en Euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, à savoir :

- \* Matériel informatique : 3 à 4 ans
- \* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Règles et méthodes comptables

### Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Provisions

---

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	586			586
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>586</b>			<b>586</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 084	4 886		51 969
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>47 084</b>	<b>4 886</b>		<b>51 969</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	701			701
<b>Immobilisations financières</b>	<b>701</b>			<b>701</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>48 370</b>	<b>4 886</b>		<b>53 256</b>

## Notes sur le bilan

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	586			586
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>586</b>			<b>586</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 218	6 645		38 863
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>32 218</b>	<b>6 645</b>		<b>38 863</b>
<b>Total</b>	<b>32 803</b>	<b>6 645</b>		<b>39 448</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 688 509 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	701		701
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	69 390	69 390	
Autres	594 622	594 622	
Charges constatées d'avance	23 796	23 796	
<b>Total</b>	<b>688 509</b>	<b>687 808</b>	<b>701</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	11 846
<b>Total</b>	<b>11 846</b>

## Notes sur le bilan

### Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	4 783	57 950		62 733
<b>Total</b>	<b>4 783</b>	<b>57 950</b>		<b>62 733</b>
<b>Répartition des dotations et reprises :</b>				
Exploitation		57 950		
Financières				
Exceptionnelles				

### Fonds propres

#### Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Ala clôture
Fonds propres sans droit de reprise	7 116				7 116
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	92 752	10 713			103 464
Report à Nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	10 713	-10 713	417		417
<b>Situation nette</b>	<b>110 580</b>		<b>417</b>		<b>110 997</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
<b>TOTAL</b>	<b>110 580</b>		<b>417</b>		<b>110 997</b>

## Notes sur le bilan

### Provisions

#### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	6 665	3 383			10 048
<b>Total</b>	<b>6 665</b>	<b>3 383</b>			<b>10 048</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		3 383			
Financières					
Exceptionnelles					

L'association comptabilise l'engagement de retraite évalué au 31 décembre 2019 à 10.048 euros.

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 063 519 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	234 788	234 788		
Dettes fiscales et sociales	160 729	160 729		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	18 270	18 270		
Produits constatés d'avance	649 732	649 732		
<b>Total</b>	<b>1 063 519</b>	<b>1 063 519</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	102 223
Dettes s/congés payés	14 035
Charges soc.s/congés payés	6 763
Autres charges à payer	1 362
Etat, charges à payer	257
<b>Total</b>	<b>124 640</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

---

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	23 796		
<b>Total</b>	<b>23 796</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	13 107		
Produits avance affectés	636 625		
<b>Total</b>	<b>649 732</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Subventions d'exploitation

Traitement comptable des opérations de cut off pour les subventions annuelles:

Les subventions à recevoir sur des projets à caractère annuel (Fonctionnement, communication, GPEC) sont calculées au vu des conventions signées avec les financeurs, dans la limite des montants de subventions accordées et dans la limite des pourcentages de prise en charge acceptés par les financeurs par rapport au total des dépenses admises. Ces écritures sont comptabilisées en "subventions à recevoir".

Nous précisons néanmoins que, pour les soldes de subventions n'ayant pas été demandés à la date d'arrêtés des comptes, il peut y avoir une distorsion entre les subventions à recevoir calculées et celles qui seront effectivement perçues. Dans cette hypothèse, l'écart est constaté sur l'exercice de perception effective des soldes de subventions.

Le cas échéant, en cas d'excédent de subvention versé au profit de l'association, l'excédent est constaté en "subvention à reverser".

Traitement comptable des opérations de cut off pour les subventions pluri-annuelles:

En cours de période, à la fin de chaque exercice, les subventions perçues d'avance sont traitées en fonds dédiés.

Le cas échéant, lorsque les dépenses excèdent le montant des subventions à percevoir, une écriture de "subvention à recevoir" est passée, dans la limite des budgets et des pourcentages de participation acceptés par les financeurs dans les conventions.

Lorsque la clôture de l'opération intervient au cours de l'exercice, les opérations de cut off sur les subventions sont traitées comme dans le cas des subventions annuelles.

Cela vaut pour les subventions dont les conventions ont été signées avant 31 décembre 2012.

A compter du 1er janvier 2013, les subventions sont comptabilisées au vu des conventions signées avec les financeurs, dans la limite des montants de subventions accordées et dans la limite des pourcentages de prise en charge acceptés par les financeurs par rapport au total des dépenses admises.

Ces écritures sont inscrites dans les produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée à l'association.

A la fin de chaque exercice, la quote-part des subventions comptabilisées d'avance est traitée en produit constaté d'avance.

#### Suivi des subventions affectées

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	A - B + C
GPEC	16 188	16 188			16 188
<b>Total</b>	<b>16 188</b>	<b>16 188</b>			<b>16 188</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		119 014	842 909		2 900	964 822
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						
						<b>964 822</b>

### Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Avantages en nature	3 488	
Indemnités journalières	473	
Prise en charge formation	70	
<b>TOTAL</b>	<b>4 032</b>	

## Autres informations

### Evènements postérieurs à la clôture

Les comptes ont été arrêtés par la direction dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la propagation du virus Covid-19. L'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré l'état d'urgence sanitaire le 30 janvier 2020, et le Gouvernement Français a édicté des dispositions strictes de confinement à compter du 16 mars 2020 à l'échelle du territoire national.

Cette crise sanitaire, et les mesures prises par le gouvernement pour enrayer l'épidémie ont un impact significatif sur l'activité de l'association.

Cet impact ne peut être chiffré à ce stade ; il dépendra de multiples facteurs, et notamment de la durée de l'épidémie, des mesures de prévention et d'accompagnement décidées par le gouvernement, des conditions d'éligibilité des salariés au chômage partiel.

L'association a comptabilisé un produit constaté d'avance au titre des factures établies sur l'exercice à ses membres pour leur participation au salon EUROSATORY. Le montant hors taxes des factures établies est de 191 Ke au 31 décembre 2019. Compte tenu de l'annulation du salon dans le contexte de crise sanitaire du COVID 19, la direction a pris la décision, postérieurement à la clôture, de rembourser ses membres inscrits. A noter que l'acompte versé en 2019 par l'association au titre des réservations liées à ce salon a fait l'objet d'une provision pour dépréciation pour l'intégralité de son montant (57 Ke) compte tenu des dispositions contractuels connues.

### Contributions volontaires

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018
<b>Ressources</b>		
Bénévolat	258 604	261 404
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>Total</b>	<b>258 604</b>	<b>261 404</b>
<b>Emplois</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Prestations		
Personnel bénévole	258 604	261 404
<b>Total</b>	<b>258 604</b>	<b>261 404</b>



## Détail des comptes



## Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés				
20500000 - Brevets, logiciels	586		586	586
28050000 - Amortis. concess. & droits simil.		586	-586	-586
	586	586		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Autres immobilisations corporelles				
21830000 - Matériel bureau et info.	40 382		40 382	35 496
21840000 - Mobilier	11 587		11 587	11 587
28183000 - Amortis. matér.bureau et informat.		27 275	-27 275	-20 630
28184000 - Amortis. mobilier		11 587	-11 587	-11 587
	51 969	38 863	13 107	14 866
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
27500000 - Dépôt de garantie	701		701	701
	701		701	701
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>53 256</b>	<b>39 448</b>	<b>13 808</b>	<b>15 567</b>
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
41100000 - Clients	57 544		57 544	257 704
41810000 - Clients - factures à établir	11 846		11 846	2 969
49100000 - Dépréciations comptes clients		4 783	-4 783	-4 783
	69 390	4 783	64 607	255 890
Autres créances				
40100000 - Fournisseurs	73 838		73 838	
40980000 - Fournisseurs - RRR à obtenir				13 305
44171000 - Subventions Exploitation	477 467		477 467	1 222 359
44400000 - Etat - impôts sur les bénéfices				1 864
44566000 - TVA déd sur biens				632
44566100 - TVA ded prest serv 20%	7 916		7 916	11 221
44566120 - Tva ded prest serv 5.5%				461
44566200 - TVA déd intra	717		717	
44567000 - Crédit de TVA à reporter	23 062		23 062	
44583000 - Demande rbrt crédit TVA	11 622		11 622	54 659
49670000 - Dépréciation compte fournisseurs		57 950	-57 950	
	594 622	57 950	536 672	1 304 500
Divers				
Disponibilités				
51200000 - Banque CE	101 878		101 878	118 515
51210000 - Livret a	79 193		79 193	78 604
51230000 - CSL Assoc	380 783		380 783	578 233
53100000 - Caisse	15		15	15
	561 869		561 869	775 366
Charges constatées d'avance				
48600000 - Charges constat.d'avance	23 796		23 796	144 598
	23 796		23 796	144 598
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 249 677</b>	<b>62 733</b>	<b>1 186 944</b>	<b>2 480 354</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1 302 933</b>	<b>102 181</b>	<b>1 200 752</b>	<b>2 495 921</b>

## Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
10100000 - Fonds propres	7 116	7 116
	7 116	7 116
Autres réserves		
10680000 - Autres réserves	103 464	92 752
	103 464	92 752
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>417</b>	<b>10 713</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>110 997</b>	<b>110 580</b>
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques		
15180000 - Autres provisions pour risques	10 048	6 665
	10 048	6 665
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>10 048</b>	<b>6 665</b>
Fonds dédiés sur subventions		
19400100 - Fonds dédiés gpec	16 188	16 188
	16 188	16 188
<b>FONDS DEDIES</b>	<b>16 188</b>	<b>16 188</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - Fournisseurs	132 565	68 239
40810000 - Fournisseurs - fact. non parvenues	102 223	114 053
	234 788	182 292
Dettes fiscales et sociales		
42820000 - Dettes s/congés payés	14 035	13 204
42821000 - Dettes s/prime précarité		900
43100000 - Urssaf	17 699	13 657
43731000 - Humanis	10 718	7 922
43733000 - Generali article 83	608	
43733100 - Generali article 83		471
43760000 - Eovi mcd mutuelle	1 046	940
43820000 - Charges soc.s/congés payés	6 763	5 539
43821000 - Charges soc/précarité		400
43860000 - Autres charges à payer	1 362	2 827
44171000 - Subventions Exploitation	97 945	45 511
44210000 - Prélèvement à la source	2 252	
44400000 - Etat - impôts sur les bénéfiques	778	
44520000 - TVA due intracommunautaire	717	
44551000 - TVA à décaisser		8 538
44566000 - TVA déd sur biens	4	
44571200 - TVA collectée à 20%	6 546	41 353
44860000 - Etat, charges à payer	257	258
	160 729	141 520
Autres dettes		
41100000 - Clients	18 270	9 585
46870302 - Subvention à reverser anim		7 230
46870303 - Subvention à reverser perfo		15 894
46870900 - Subvention à reverser bourget		14 097
46871000 - Subvention à reverser communication		6 590
	18 270	53 395

## Bilan détaillé

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
Produits constatés d'avance		
48700000 - Produits constatés d'avance	13 107	14 866
48710000 - Produits avance affectés	636 625	1 970 415
	649 732	1 985 281
<b>DETTES</b>	<b>1 063 519</b>	<b>2 362 488</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>1 200 752</b>	<b>2 495 921</b>

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Production vendue						
70800000 - Contribution aircelle	32 326	1,56	26 205	1,86	6 121	23,36
70880000 - Refacturation diverses	1 064 383	51,42	578 858	41,12	485 525	83,88
70881000 - Refact diverse sans tva	8 250	0,40	2 518	0,18	5 733	227,71
	1 104 959	53,39	607 580	43,16	497 378	81,86
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
74211000 - Subvention region bn			-214	-0,02	214	-100,00
74212000 - Subvention région	842 909	40,72	713 787	50,70	129 122	18,09
74222000 - Subvention directe hn	16 250	0,79	15 184	1,08	1 066	7,02
74223000 - Subvention directe Region	28 847	1,39	8 213	0,58	20 634	251,24
74240000 - Subventions Fnadt - cper	61 247	2,96	50 042	3,55	11 205	22,39
74270000 - Subvention feder hn			-7 500	-0,53	7 500	-100,00
74286000 - Subv CPER BN			5 181	0,37	-5 181	-100,00
74287000 - Subv CPER HN			8 115	0,58	-8 115	-100,00
74288000 - Subvention DGE	12 670	0,61			12 670	
74289000 - Subvention AIS			7 500	0,53	-7 500	-100,00
74289200 - Subvention Métropole Rouen Norma	2 900	0,14			2 900	
	964 822	46,61	800 308	56,84	164 514	20,56
Reprises et Transferts de charge						
78174000 - Repris.s/prov.dépréc. créances			265	0,02	-265	-100,00
79100000 - Indemnités journalières	473	0,02	7 665	0,54	-7 192	-93,83
79112000 - AEN vehicule	3 488	0,17	3 488	0,25		
79120000 - Remboursements de formations	70		1 200	0,09	-1 130	-94,15
79130000 - Autres transferts de charges			1 327	0,09	-1 327	-100,00
	4 032	0,19	13 946	0,99	-9 914	-71,09
Cotisations						
Autres produits						
75600000 - Cotisations adhérents	282 747	13,66	141 469	10,05	141 278	99,86
75610000 - Cot adhérents sans TVA	14 258	0,69	13 302	0,94	956	7,19
75800000 - Pdts divers gestion cour.	10		7 803	0,55	-7 793	-99,87
	297 016	14,35	162 575	11,55	134 441	82,69
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>2 370 829</b>	<b>114,54</b>	<b>1 584 409</b>	<b>112,54</b>	<b>786 419</b>	<b>49,63</b>
Achats de marchandises						
Variation de stock de marchandises						
Achats de matières premières						
Variation de stock de matières premières						
Autres achats non stockés et charges externes						
60630000 - Petit matériel	2 515	0,12	410	0,03	2 105	513,81
60640000 - Fournitures de bureaux	13 368	0,65	5 371	0,38	7 997	148,89
61100000 - Sous traitance générale	4 027	0,19			4 027	
61320000 - Locations immobilières	11 038	0,53	11 038	0,78		
61321000 - Locations salle	5 014	0,24	5 281	0,38	-267	-5,05
61321100 - Locations Bourget	556	0,03			556	
61323000 - Locations véhicules	15 828	0,76	18 924	1,34	-3 096	-16,36
61552000 - Entretien du matériel de transport	213	0,01	1 000	0,07	-787	-78,65
61560000 - Maintenance informatique	2 120	0,10	1 752	0,12	368	21,00
61600000 - Primes d'assurances	1 044	0,05	1 003	0,07	40	4,03
61700000 - Etudes et recherches	23 740	1,15	34 565	2,46	-10 825	-31,32
61800000 - Documentations/abont/impr	14 802	0,72	7 246	0,51	7 557	104,29

## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
61850000 - Conférences et séminaires	5 150	0,25	9 315	0,66	-4 165	-44,71
62110000 - Personnel intérimaire			65 005	4,62	-65 005	-100,00
62140000 - Personnel détaché	166 714	8,05	144 180	10,24	22 534	15,63
62260100 - Honoraires comptables	12 425	0,60	11 060	0,79	1 365	12,34
62260200 - Honoraires social	3 621	0,17	3 323	0,24	299	8,99
62260300 - Honoraires cac	5 456	0,26	4 920	0,35	537	10,91
62260400 - Honoraires divers	8 240	0,40			8 240	
62260500 - Honoraires juridiques	2 300	0,11	400	0,03	1 900	475,00
62262000 - Autres prestations	6 493	0,31	6 279	0,45	214	3,41
62263000 - Consultant projets et entreprises	461 725	22,31	284 677	20,22	177 048	62,19
62264000 - Prestations informatiques			3 049	0,22	-3 049	-100,00
62270000 - Frais d'actes et contentieux	50		50			
62310000 - Evenementiel armada	26 268	1,27			26 268	
62314000 - Evenementiel bourget	675 800	32,65			675 800	
62316000 - Appel d'offre	1 025	0,05	500	0,04	525	105,00
62321000 - Relations presse	27 636	1,34	33 000	2,34	-5 364	-16,26
62330000 - Expositions/stand	72 983	3,53	325 286	23,10	-252 303	-77,56
62340000 - Cadeaux			84	0,01	-84	-100,00
62360000 - Marketing & communication	165 761	8,01	93 780	6,66	71 981	76,76
62361000 - Site internet maj référen	38 195	1,85	15 760	1,12	22 435	142,35
62380000 - Don	3 100	0,15	1 000	0,07	2 100	210,00
62410000 - Transport matériel	3 777	0,18	809	0,06	2 968	366,97
62510000 - Voyages et déplacements	1 506	0,07	3 103	0,22	-1 598	-51,48
62512000 - Déplacements PE	6 187	0,30	11 466	0,81	-5 279	-46,04
62514000 - Déplacements FF	12 955	0,63	11 960	0,85	995	8,32
62517000 - Déplacements SC	10 790	0,52	10 467	0,74	324	3,09
62519000 - Déplacements CM	776	0,04	331	0,02	445	134,34
62520000 - Déplacement MM	4 226	0,20	4 052	0,29	174	4,31
62522000 - Déplacement CD			299	0,02	-299	-100,00
62524000 - Déplacement QF			328	0,02	-328	-100,00
62525000 - Déplacement CF			1 989	0,14	-1 989	-100,00
62526000 - Déplacement CG	791	0,04	316	0,02	475	150,12
62527000 - Déplacement YLS	8 122	0,39	317	0,02	7 805	NS
62528000 - Déplacement MB	1 903	0,09			1 903	
62560000 - Frais missions/réceptions	86 908	4,20	121 080	8,60	-34 172	-28,22
62600000 - Frais postaux & télécom.	12 426	0,60	12 366	0,88	60	0,48
62710000 - Services bancaires	776	0,04	985	0,07	-210	-21,30
62810000 - Cotisations	14 863	0,72	11 317	0,80	3 546	31,33
62840000 - Frais de recrutement de personnel	4 000	0,19	2 558	0,18	1 442	56,39
	1 947 215	94,08	1 282 000	91,06	665 214	51,89
<b>Impôts et taxes</b>						
63330000 - Formation professionnelle	5 014	0,24	1 793	0,13	3 221	179,63
63350000 - Taxe d'apprentissage	-39		1 277	0,09	-1 316	-103,05
63511100 - Cfe : cotisation foncière des entr.	1 288	0,06	989	0,07	299	30,23
63511200 - Cvae : cotis. sur la valeur ajoutée	257	0,01	519	0,04	-262	-50,48
	6 520	0,31	4 578	0,33	1 942	42,41
<b>Salaires et Traitements</b>						
64110000 - Rémunérations personnel	244 109	11,79	189 023	13,43	55 086	29,14
64120000 - Congés payés	831	0,04	389	0,03	442	113,62
64121000 - Précarité	-900	-0,04	680	0,05	-1 580	-232,35
64141000 - Indemnités transport	935	0,05	937	0,07	-2	-0,21
64142000 - Indemnités journalières	473	0,02	7 652	0,54	-7 179	-93,81



## Compte de résultat détaillé

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
64143000 - AEN Vehicule	3 488	0,17	3 488	0,25		
	248 937	12,03	202 169	14,36	46 768	23,13
<b>Charges sociales</b>						
64510000 - Pp Urssaf	73 630	3,56	57 542	4,09	16 088	27,96
64531000 - Pp agirc humanis			4 633	0,33	-4 633	-100,00
64532000 - Pp arcco humanis	19 216	0,93	9 454	0,67	9 762	103,25
64533000 - Pp agirc generali	1 617	0,08	1 190	0,08	427	35,92
64550000 - Pp prévoyance humanis	3 005	0,15	2 186	0,16	819	37,45
64560000 - PP Mutuelle mcd	2 091	0,10	1 820	0,13	271	14,90
64580000 - Charges soc.fisc. s/cp	1 224	0,06	303	0,02	921	303,96
64581000 - Charges s/primes	-400	-0,02	310	0,02	-710	-229,03
64750000 - Medecine du travail	582	0,03	414	0,03	168	40,69
64800000 - Autres charges de personnel			400	0,03	-400	-100,00
64900000 - Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi			-3 467	-0,25	3 467	-100,00
	100 965	4,88	74 785	5,31	26 180	35,01
<b>Amortissements et provisions</b>						
68112000 - Dot.amort.immo.corpor.	6 645	0,32	6 146	0,44	500	8,13
68150000 - Dot. prov. risques & ch. exploit.	3 383	0,16	1 410	0,10	1 973	139,93
68174000 - Dot. prov. dépréc. créances clients			988	0,07	-988	-100,00
68174200 - Dot.provision autres débiteurs	57 950	2,80			57 950	
	67 978	3,28	8 544	0,61	59 434	695,63
<b>Autres charges</b>						
65100000 - Redevances pour brevets, licences	665	0,03	2 727	0,19	-2 062	-75,60
65800000 - Charges div.gest.courante	467	0,02	139	0,01	328	235,43
	1 132	0,05	2 866	0,20	-1 734	-60,49
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2 372 747</b>	<b>114,64</b>	<b>1 574 943</b>	<b>111,87</b>	<b>797 804</b>	<b>50,66</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 919</b>	<b>-0,09</b>	<b>9 466</b>	<b>0,67</b>	<b>-11 385</b>	<b>-120,27</b>
<b>Opérations faites en commun</b>						
<b>Produits financiers</b>						
76800000 - Autres produits financier	3 169	0,15	2 663	0,19	507	19,03
	3 169	0,15	2 663	0,19	507	19,03
<b>Charges financières</b>						
<b>Résultat financier</b>	<b>3 169</b>	<b>0,15</b>	<b>2 663</b>	<b>0,19</b>	<b>507</b>	<b>19,03</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>1 251</b>	<b>0,06</b>	<b>12 129</b>	<b>0,86</b>	<b>-10 878</b>	<b>-89,69</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
77710000 - Quote part subv.insc. au résultat			187	0,01	-187	-100,00
			187	0,01	-187	-100,00
<b>Charges exceptionnelles</b>						
67120000 - Pénalités et amendes	56				56	
	56				56	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-56</b>		<b>187</b>	<b>0,01</b>	<b>-243</b>	<b>-130,23</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>						
69500000 - Impôt sur les bénéfices	778	0,04	1 603	0,11	-825	-51,47
	778	0,04	1 603	0,11	-825	-51,47
<b>Report des ressources non utilisées</b>						
<b>Engagements à réaliser</b>						
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>417</b>	<b>0,02</b>	<b>10 713</b>	<b>0,76</b>	<b>-10 296</b>	<b>-96,11</b>

Autres informations



## Liste simplifiée des immobilisations

Code	Désignation	Date acq.	M T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
<b>20500000 Brevets, logiciels</b>								
0000000025	Logiciel Cryhod	31/12/13	L 100,0€	134,87	134,87		134,87	
0000000026	Pack office	31/12/13	L 100,0€	450,67	450,67		450,67	
<b>Total du compte 20500000</b>				<b>585,54</b>	<b>585,54</b>		<b>585,54</b>	
<b>21830000 Matériel bureau et info.</b>								
0000000007	Appareil photos nikon	18/11/07	L 25,00	1 703,88	1 703,88		1 703,88	
0000000006	Téléviseur plasma panason	03/12/07	L 25,00	1 990,00	1 990,00		1 990,00	
0000000005	Pied écran plat	27/12/07	L 25,00	714,49	714,49		714,49	
0000000010	Objectif services 1PC	30/10/09	L 33,33	1 163,16	1 163,16		1 163,16	
0000000015	Fnac zoom appareil photo	03/12/09	L 33,33	519,27	519,27		519,27	
0000000011	Open mipro enceinte	10/12/09	L 25,00	1 936,60	1 936,60		1 936,60	
0000000012	Objectif service écran,st	23/12/09	L 25,00	1 259,45	1 259,45		1 259,45	
0000000030	Ordinateur + licence office	11/03/13	L 25,00	1 207,00	1 207,00		1 207,00	
0000000034	NAS serveur réseau ext	31/12/14	L 25,00	1 914,90	1 914,90		1 914,90	
0000000035	Portable Lenovo	30/12/15	L 25,00	1 097,41	823,81	273,60	1 097,41	
0000000040	Serveur DELL	01/01/17	L 25,00	11 556,39	5 778,20	2 889,10	8 667,30	2 889,09
0000000037	Ordi portablLenovo Thinkpad Edg	16/05/17	L 25,00	1 139,09	462,75	284,77	747,52	391,57
0000000038	Ordi portable Toshiba Z30-C-177	15/09/17	L 25,00	1 845,34	597,18	461,34	1 058,52	786,82
0000000039	Ordi port Toshiba Sat Pro A50	08/02/18	L 25,00	1 096,39	245,93	274,10	520,03	576,36
0000000041	Ordi MM Toshiba Satellite pro	26/03/18	L 25,00	1 108,62	211,72	277,16	488,88	619,74
0000000044	Ordinateur de Marilyne	23/10/18	L 25,00	1 625,85	76,78	406,46	483,24	1 142,61
0000000045	PC de Philippe	21/12/18	L 25,00	1 732,31	12,03	433,08	445,11	1 287,20
0000000046	PC de Samuel	21/12/18	L 25,00	1 886,15	13,10	471,54	484,64	1 401,51
0000000047	Ordinateur portable 1	13/03/19	L 25,00	1 558,65		311,73	311,73	1 246,92
0000000048	Ordinateur portable 2	13/03/19	L 25,00	1 558,65		311,73	311,73	1 246,92
0000000049	Video projecteur + écran	07/06/19	L 25,00	1 768,32		250,51	250,51	1 517,81
<b>Total du compte 21830000</b>				<b>40 381,92</b>	<b>20 630,25</b>	<b>6 645,12</b>	<b>27 275,37</b>	<b>13 106,55</b>
<b>21840000 Mobilier</b>								
0000000019	Table réunion & armoire	11/05/06	L 20,00	1 417,97	1 417,97		1 417,97	
0000000018	Bureau plan travail	27/11/06	L 20,00	1 988,95	1 988,95		1 988,95	
0000000020	Tablettes microperforées	06/02/08	L 20,00	574,08	574,08		574,08	
0000000021	2 armoires,porte manteaux	06/02/08	L 20,00	928,09	928,09		928,09	
0000000028	C plus diffusion mobilier	06/02/08	L 20,00	2 420,71	2 420,71		2 420,71	
0000000023	C plus mobilier bureau	12/10/09	L 20,00	1 842,83	1 842,83		1 842,83	
0000000029	Bureau et caisson Morel	29/07/13	L 20,00	1 089,03	1 089,03		1 089,03	
0000000024	Fauteuil de bureau	29/10/13	L 20,00	1 325,74	1 325,74		1 325,74	
<b>Total du compte 21840000</b>				<b>11 587,40</b>	<b>11 587,40</b>		<b>11 587,40</b>	
<b>27500000 Dépôt de garantie</b>								
0000000036	Depot garantie pass SC Total	07/01/16	N	701,00				701,00
<b>Total du compte 27500000</b>				<b>701,00</b>				<b>701,00</b>

## Liste simplifiée des immobilisations

Report 27500000 Dépôt de garantie

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
	<b>Total de la liste simplifiée</b>		<b>53 255,86</b>	<b>32 803,19</b>	<b>6 645,12</b>	<b>39 448,31</b>	<b>13 807,55</b>
	Répartition des dotations économiques				6 645,12	linéaire dégressif variable	

## Liste des acquisitions

Code	Désignation	Date acq.	Valeur achat	Méth.	Taux	TVA	Cumul	Cumul dérogatoire	VNC
<b>21830000 Matériel bureau et info.</b>									
0000000047	Ordinateur portable 1	13/03/2019	1 558,65	L	25,00	311,73	311,73		1 246,92
0000000048	Ordinateur portable 2	13/03/2019	1 558,65	L	25,00	311,73	311,73		1 246,92
0000000049	Video projecteur + écran	07/06/2019	1 768,32	L	25,00		250,51		1 517,81
<b>Total du compte 21830000</b>			<b>4 885,62</b>			<b>623,46</b>	<b>873,97</b>		<b>4 011,65</b>
<b>Total de la liste des acquisitions</b>			<b>4 885,62</b>			<b>623,46</b>	<b>873,97</b>		<b>4 011,65</b>

## Etat prévisionnel éconóm. sur 5 ans

Code	Désignation	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	Cumul	VNC
<b>20500000 Brevets, logiciels</b>								
0000000025	Logiciel Cryhod						134,87	
0000000026	Pack office						450,67	
	<b>Total du compte 20500000</b>						<b>585,54</b>	
<b>21830000 Matériel bureau et info.</b>								
0000000007	Appareil photos nikon						1 703,88	
0000000006	Téléviseur plasma pan:						1 990,00	
0000000005	Pied écran plat						714,49	
0000000010	Objectif services 1PC						1 163,16	
0000000015	Fnac zoom appareil ph						519,27	
0000000011	Open mipro enceinte						1 936,60	
0000000012	Objectif service écran,s						1 259,45	
0000000030	Ordinateur + licence ofi						1 207,00	
0000000034	NAS serveur réseau ex						1 914,90	
0000000035	Portable Lenovo	273,60					1 097,41	
0000000040	Serveur DELL	2 889,10	2 889,09				11 556,39	
0000000037	Ordi portablLenovo Thi	284,77	284,77	106,80			1 139,09	
0000000038	Ordi portable Toshiba z	461,34	461,34	325,48			1 845,34	
0000000039	Ordi port Toshiba Sat F	274,10	274,10	274,10	28,16		1 096,39	
0000000041	Ordi MM Toshiba Satel	277,16	277,16	277,16	65,42		1 108,62	
0000000044	Ordinateur de Marilyn	406,46	406,46	406,46	329,69		1 625,85	
0000000045	PC de Philippe	433,08	433,08	433,08	421,04		1 732,31	
0000000046	PC de Samuel	471,54	471,54	471,54	458,43		1 886,15	
0000000047	Ordinateur portable 1	311,73	389,66	389,66	389,66	77,94	1 558,65	
0000000048	Ordinateur portable 2	311,73	389,66	389,66	389,66	77,94	1 558,65	
0000000049	Video projecteur + écra	250,51	442,08	442,08	442,08	191,57	1 768,32	
	<b>Total du compte 21830000</b>	<b>6 645,12</b>	<b>6 718,94</b>	<b>3 516,02</b>	<b>2 524,14</b>	<b>347,45</b>	<b>40 381,92</b>	
<b>21840000 Mobilier</b>								
0000000019	Table réunion & armoire						1 417,97	
0000000018	Bureau plan travail						1 988,95	
0000000020	Tablettes microperforé						574,08	
0000000021	2 armoires,porte mante						928,09	
0000000028	C plus diffusion mobilie						2 420,71	
0000000023	C plus mobilier bureau						1 842,83	
0000000029	Bureau et caisson Mor						1 089,03	
0000000024	Fauteuil de bureau						1 325,74	
	<b>Total du compte 21840000</b>						<b>11 587,40</b>	
<b>27500000 Dépôt de garantie</b>								
0000000036	Depot garantie pass SC							701,00
	<b>Total du compte 27500000</b>							<b>701,00</b>

## Etat prévisionnel éconóm. sur 5 ans

Report **27500000** Dépôt de garantie

Code	Désignation	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	Cumul	VNC
	<b>Total de la prévision économique</b>	<b>6 645,12</b>	<b>6 718,94</b>	<b>3 516,02</b>	<b>2 524,14</b>	<b>347,45</b>	<b>52 554,86</b>	<b>701,00</b>



Liasse fiscale



# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD  
2020**

Exercice ouvert le	01/01/2019	et clos le	31/12/2019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>					

## A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social :
ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE	
SIRET	4 8 9 8 8 4 6 3 5 0 0 0 1 7
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
745 Avenue de l'Université Technopôle du Madrillet 76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY	

## REGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

## B ACTIVITE

Activités exercées	Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>
--------------------	---	---

## C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 <b>Résultat fiscal</b> Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	0
Bénéfice imposable à 15%	5 189	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%			

**2 Plus-values**

PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 15%	PV exonérées art. 238quindecies	
----------------------------------	----------------------------	----------------------------------	---------------------------------	--

**3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches**

Entreprises nouvelles art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines	Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 % <input type="text"/>	

**4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :** Dans le secteur productif, art. 244 quater W

## D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

## E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

## F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case

2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case  dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

## G COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du comptable : SAS SECNO	
28 Rue Alfred Kastler 76137 MONT-SAINT-AIGNAN CEDEX	
Tél. : 02.35.59.76.76	
- du conseil : .....	
Tél. : .....	
- du CGA ou du viseur conventionné : .....	
Tél. : .....	
- N° d'agrément : .....	

### H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>			(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>			(e)	
			(f)	
			(g)	
			(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>			(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)	
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>			<b>Total (a à h)</b>	

### I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS ( si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1	2	3	4	5 Indemnités forfaitaires	6 Remboursements	7 Indemnités forfaitaires	8 Remboursements	

### J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

### K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter

**RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX**

ANNÉE \_\_\_\_\_ ou exercice

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE du 01/01/2019  
Adresse 745 Avenue de l'Université 76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY au 31/12/2019

**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	CUTULLIC Samuel Chargé de missions R&T				60, Rue de Lausanne 76000 ROUEN			
2	CAVELIER Marilyne Resp Gestion et administration				27, Rue de la Planquette 27610 ROMILLY SUR ANDELLE			
3	LEFEBVRE Marion Resp axes Communication et formation				13, Résidence Aimé Césaire 27370 LE THUIT SIGNOL			
4	LE SOUQUET Yoann Chef de projet				1, Rue du Clos des Champs 14940 SANNERVILLE			
5	GUIZANI Christel Assistante				53, Rue Jacques Boutrolle 76130 MONT SAINT AIGNAN			
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	61 860		1 766	63 626	10 790	5 554		79 971
2	38 018			38 018	776			38 794
3	53 896			53 896	4 226			58 122
4	47 164			47 164	8 122			55 286
5	26 466			26 466	709			27 176
6								
7								
8								
9								
10								
**	227 404		1 766	229 171	24 625	5 554		259 351

**\*\* TOTAUX**

<b>B - AUTRES FRAIS</b>		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		86 907
Total		86 907

<b>C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :</b>			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice 2019.. (total col. 9 + total col. 10) 10	346 258	- de l'exercice 2019.. 10	5 189
- de l'exercice précédent 10	188 944	- de l'exercice précédent 10	10 685
Nom et qualité du signataire EUDELINE PHILIPPE Président		À ST ETIENNE DU ROUVRAY, le 17/04/2020 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		745 Avenue de l'Université 76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 8 9 8 8 4 6 3 5 0 0 0 1 7		Néant <input type="checkbox"/>		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2019	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	585	AG	585	
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	51 969	AU	38 862	13 106
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
Autres immobilisations financières*		BH	701	BI		701	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	53 255	<b>BK</b>	39 448	13 807	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	69 389	BY	4 782	64 606
		Autres créances (3)	BZ	594 622	CA	57 950	536 672
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....	CD		CE		
	Disponibilités	CF	561 869	CG		561 869	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	23 795	CI		23 795	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	1 249 676	<b>CK</b>	62 732	1 186 944	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	1 302 932	<b>IA</b>	102 181	1 200 751	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		<b>CR</b>	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)			DA	7 116
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )			DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )			DG	103 464
	Report à nouveau			DH	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	416
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	110 996
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN	16 188	
<b>TOTAL (II)</b>			DO	16 188	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	10 048
	Provisions pour charges			DQ	
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	10 048
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )			DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	234 787
	Dettes fiscales et sociales			DY	160 729
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	18 269
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	649 732
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	1 063 518	
Ecart de conversion passif* <b>(V)</b>			ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	1 200 751	
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 063 518	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N				
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 104 958	FH		FI	1 104 958	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 104 958	FK		FL	1 104 958	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	964 822	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 031	
	Autres produits (1) (11)					FQ	297 015	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	2 370 828
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS
Variation de stock (marchandises)*						FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 947 214	
Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	6 519	
Salaires et traitements*						FY	248 937	
Charges sociales (10)						FZ	100 965	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	6 645
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	3 383	
Autres charges (12)						GE	1 132	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	2 372 747	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	( 1 918 )	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	3 169
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	3 169
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	3 169	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	1 250	

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE		Néant <input type="checkbox"/> *		
				<b>Exercice N</b>		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	56		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	56		
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>				HI	( 56 )	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	778		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	2 373 998		
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	2 373 581		
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>				HN	416	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquiés D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	4 031	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>					
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	665		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	<b>A6</b>	obligatoires	<b>A9</b>	
		Dont cotisations facultatives Madelin	<b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	<b>A8</b>	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales			56			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
							Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ			D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	585		KE	KF	
CORPORELLES	Terrains					KG			KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants	L9		KJ			KK	KL
		Sur sol d'autrui		Dont Composants	M1		KM			KN	KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP			KQ	KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS			KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV			KW	KX	
		Matériel de transport*				KY			KZ	LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	47 083		LC	LD	4 885
		Emballages récupérables et divers *				LE			LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours					LH			LI	LJ	
	Avances et acomptes					LK			LL	LM	
	TOTAL III					LN	47 083		LO	LP	4 885
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G			8M	8T
Autres participations					8U			8V	8W		
Autres titres immobilisés					1P			1R	1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T	701		1U	1V		
TOTAL IV					1Q	701		1R	1S		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	48 370		0H	0J	4 885	
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
					par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN			C0	D0	D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO			LV	LW	1X
CORPORELLES	Terrains					IP			LX	LY	LZ
	Constructions	Sur sol propre				IQ			MA	MB	MC
		Sur sol d'autrui				IR			MD	ME	MF
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS			MG	MH	MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT			MJ	MK	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU			MM	MN	MO
		Matériel de transport				IV			MP	MQ	MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW	51 969		MS	MT	MU
	Emballages récupérables et divers *				IX			MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY			MZ	NA	NB
Avances et acomptes					NC			ND	NE	NF	
TOTAL III					IY	51 969		NG	NH	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ			0U	M7	0W
	Autres participations					I0			0X	0Y	0Z
	Autres titres immobilisés					I1			2B	2C	2D
	Prêts et autres immobilisations financières					I2	701		2E	2F	2G
	TOTAL IV					I3	701		NJ	NK	2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4	53 255		0K	0L	0M	

Exercice N clos le : 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

### CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *													
<b>CADRE A</b>																							
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>																							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
<b>Frais d'établissement et de développement</b>			<b>TOTAL I</b>			CY			EL			EM			EN								
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>			<b>TOTAL II</b>			PE			585			PF			PG			PH			585		
Terrains			PI			PJ			PK			PL											
Constructions			Sur sol propre			PM			PN			PO			PQ								
			Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU								
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY											
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC											
Autres immobilisations			Inst. générales., agencements, aménagement divers			QD			QE			QF			QG								
			Matériel de transport			QH			QI			QJ			QK								
corporelles			Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL			32 217			QM			6 645			QN			38 862		
			Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT								
<b>TOTAL III</b>			QU			32 217			QV			6 645			QW			38 862					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>			ØN			32 803			ØP			6 645			ØQ			39 448					
<b>CADRE B</b>																							
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>																							
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice									
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel											
Frais établissements <b>TOTAL I</b>		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6															
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1															
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8															
Constructions		Sur sol propre		R1		R2		R3		R4		R5		R6									
		Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4							
Inst. techniques mat. et outillage		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2									
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9									
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7							
		Matériel de transport		U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5							
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3							
Autres immobilisations corporelles		Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1							
<b>TOTAL III</b>		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8									
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>		NL		NM		NO																	
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV									
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>		NW		<b>Total général non ventilé (NS+NT+NU)</b>				NY		<b>Total général non ventilé (NW-NY)</b>				NZ									
<b>CADRE C</b>																							
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice							
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9				Z8											
Primes de remboursement des obligations								SP				SR											

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
<b>TOTAL I</b>		3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	6 665	5W	3 383	5X		5Y	10 048	
<b>TOTAL II</b>		5Z	6 665	TV	3 383	TW		TX	10 048	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	4 782	6U		6V		6W	4 782	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	57 950	6Z		7A	57 950	
	<b>TOTAL III</b>		7B	4 782	TY	57 950	TZ		UA	62 732
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		7C	11 447	UB	61 333	UC		UD	72 780
Dont dotations et reprises		- d'exploitation		UE	61 333	UF				
		- financières		UG		UH				
		- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032





CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN						
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US						
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW	701			701		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	69 389	69 389						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée)* UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	43 317	43 317					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	477 466	477 466					
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	73 838	73 838						
	Charges constatées d'avance		VS	23 795	23 795						
	<b>TOTAUX</b>			VT	688 508	VU	687 807	VV	701		
RENOUVOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	234 787	234 787							
Personnel et comptes rattachés		8C	14 035	14 035							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	38 195	38 195							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	778	778						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	7 266	7 266						
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	100 453	100 453						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	18 269	18 269							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L	649 732	649 732							
<b>TOTAUX</b>			VY	1 063 518	VZ	1 063 518					
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE							Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/12/2019				
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>			WA	416		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE				XE	555		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	555	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB							
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	3 383	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX				XW	3 439		
	Amendes et pénalités	WJ	56	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ							
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	778	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %								I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								WN		
											WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW				WQ		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3		
										TOTAL I	WR	5 189	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		( Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation								2A	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		
											ZY		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										XD		
	Majoration d'amortissement*										XF		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)		L5	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		QV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)		XC	
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH				YG		
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD						
					Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y2		
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>										TOTAL II	XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :							bénéfice (I moins II)		XI	5 189			
							déficit (II moins I)				XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN	5 189			XO		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <b>ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	<b>K4</b>		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	<b>K5</b>		
Déficits reportables (différence K4-K5)	<b>K6</b>		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	<b>YJ</b>		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	<b>YK</b>		
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice	<b>ZT</b>	20 798	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *	<b>ZV</b>		<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *			
PROVISION RETRAITE 2019	<b>8X</b>	3 383	<b>8Y</b>
	<b>8Z</b>		<b>9A</b>
	<b>9B</b>		<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *			
	<b>9D</b>		<b>9E</b>
	<b>9F</b>		<b>9G</b>
	<b>9H</b>		<b>9J</b>
Charges à payer			
	<b>9K</b>		<b>9L</b>
	<b>9M</b>		<b>9N</b>
	<b>9P</b>		<b>9R</b>
	<b>9S</b>		<b>9T</b>
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	<b>YN</b>	3 383	<b>YO</b>
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
<b>L1</b>			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE</u>								Néant <input type="checkbox"/> *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	10 712		ZD		10 712		
	Prélèvements sur les réserves	0E			ZE				
					ZF				
	<b>TOTAL I</b>	<b>0F</b>			10 712	ZG		<b>TOTAL II</b>	ZH
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>								Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier	( Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )			J7		YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance						YT	4 027	
	— Locations, charges locatives et de copropriété	( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )			J8	26 309	XQ	32 436	
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	166 714	
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	500 311	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV		
	— Autres comptes	( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )			ES		ST	1 243 725	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	1 947 214
	IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	1 545
— Autres impôts, taxes et versements assimilés		( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers )			ZS		9Z	4 974	
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	6 519	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	195 913	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	314 489	
DIVERS	— Montant brut des salaires *						0B	247 597	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						0S		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%	
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies						RH		
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE

Néant  \***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES****Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\***

	Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ❶ \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ \*.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷=❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> ) du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE

Néant  \*

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE Néant \*Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019 Durée en nombre de mois 12**DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	YP	5
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**

<b>I Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 104 958
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>	<b>1 104 958</b>

<b>II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	297 015
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	964 822
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>	<b>1 261 838</b>

<b>III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>		
Achats	ON	15 882
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 898 895
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	6 126
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	1 132
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>	<b>1 922 037</b>

<b>IV Valeur ajoutée produite</b>		
Calcul de la Valeur Ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	<b>OG</b> 444 759

<b>V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	<b>SA</b>	<b>444 759</b>

**Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE****Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.**

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	<input checked="" type="checkbox"/>
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	1 104 958
Effectifs au sens de la CVAE	EY	5
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 9 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 1 9
Date de cessation	HR	/ / / / / / / / / / / /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1  
1 (1)Néant  \*N° de dépôt  

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 4 8 9 8 8 4 6 3 5 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE

ADRESSE (voie) 745 Avenue de l'Université

CODE POSTAL 76800 VILLE ST ETIENNE DU ROUVRAY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1  Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2  Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 **I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays **II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)
1	

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 4 8 9 8 8 4 6 3 5 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE

ADRESSE (voie) 745 Avenue de l'Université

CODE POSTAL 76800 VILLE ST ETIENNE DU ROUVRAY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032









Titre du document DETAIL DE LA DETTE DE TVA

Ce document contient une mention  
expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE

745 Avenue de l'Université  
Technopôle du Madrillet  
76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY

La dette de TVA qui figure dans la case VW du feuillet 2057 (7 266 Euros)

se décompose ainsi au 31 décembre 2019 :

- TVA sur dû client = 6 545 Euros (montant non exigible)

- TVA à régulariser = 721 Euros

La somme de 721 Euros a fait l'objet d'une régularisation sur la plus prochaine déclaration.

# REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE  
489884635 IS1

Au titre de l'année N

<b>Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case</b>		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	<input checked="" type="checkbox"/>
	PME au sens communautaire	<input checked="" type="checkbox"/>

## I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

### Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

## II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

**Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM**

### PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

## III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

**Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.**

## IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	